

Le 26 Mai

Election du Maire

Monsieur Gérard LE ROY est élu Maire par 14 voix et une abstention.

Election du premier Adjoint

Madame Martine AUDIC est élue première adjointe au maire par 14 voix et une abstention. Elle reçoit une délégation de fonctions dans les domaines des finances et de la communication.

Election du deuxième Adjoint

Monsieur Patrick LE POUL est élu deuxième adjoint au maire par 14 voix et une abstention. Il reçoit une délégation de fonctions dans les domaines des travaux, de l'environnement et de l'agriculture.

Election du troisième Adjoint

Madame Marie-Hélène JEHANNO est élue troisième adjointe au maire par 14 voix et une abstention. Elle reçoit une délégation de fonctions dans les domaines de la jeunesse, des affaires sociales et scolaires. Elle a également en charge le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes.

Election du quatrième Adjoint

Monsieur Jean-Claude MORICE est élu quatrième adjoint au maire par 14 voix et une abstention. Il reçoit une délégation de fonctions dans les domaines du sport, des loisirs, du tourisme, de la culture et du cadre de vie. Il a également en charge de la surveillance du terrain des sports.

Délégation du Conseil municipal au Maire

Dans le souci de favoriser une bonne administration communale et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal délègue à Monsieur le maire un certain nombre de ses compétences. Les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation seront obligatoirement présentées au conseil municipal.

Constitution de la Commission d'appel d'offres.

Titulaires : Gérard LE ROY, Patrick LE POUL, Marie Hélène JEHANNO, Gérard GUILLO. **Suppléants** : Martine AUDIC, Mickaël CONNAN, Jean-Claude MORICE.

Constitution de la Commission Information et Communication.

Gérard LE ROY, Martine AUDIC, Marie Hélène JEHANNO, Audrey CORFMAT, Eric PEDRONO, Marie Andrée CORBEL, Astrid MAUGUEN, Magali LE GOFF